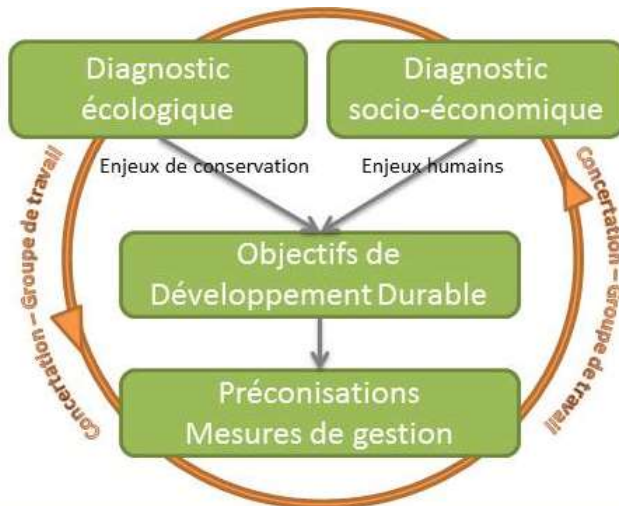


## Compte rendu des groupes de travail thématiques

### Réseau hydrographique du Midou et du Ludon

#### Introduction – Présentation ADASEA 32 - LANDES NATURE

##### ➤ Démarche et calendrier du DOCOB



Avril 2012 : Réunions publiques lancement

Printemps-Hiver 2012 : inventaires et descriptions faune/flore + act. humaines

Printemps-Eté 2013 : Hiérarchisation des enjeux et définition des objectifs de DD

Octobre 2013 : COPIL validation de l'état des lieux et des objectifs de DD

Automne-Hiver 2013 : Définition du programme d'actions

Début 2014 : COPIL validation des actions

Printemps 2014 : Finalisation rédaction

Juin 2014 : COPIL validation finale DOCOB

##### ➤ Habitats et espèces d'intérêt communautaire

###### HABITATS

- Végétations vivaces amphibies
- Végétations annuelles amphibies
- Herbiers enracinés des eaux douces stagnantes
- Herbiers aquatiques à Potamots
- Communautés des vases
- Mégaphorbiaies et ourlets hygrophiles
- Moliniaies paratourbeuses
- Groupements de cicatrization des sols tourbeux
- Landes humides atlantiques \*
- Landes sèches européennes
- Vieilles chênaies pédonculé à Molinie
- **Aulnaies à laiches espacées des petits ruisseaux \***
- Chênaies à chênes tauzin

###### ESPECES

- **(Vison d'Europe \*)**
- **Loutre d'Europe**
- **Cistude d'Europe**
- Ecrevisse à pattes blanches
- Lamproie de Planer / (Lamproie marine)
- (Chabot)
- Agrion de Mercure
- Cuivré des marais / Damier de la Succise
- Lucane cerf-volant
- Grand capricorne
- (Pique-prune \*)
- Barbastelle
- (Grand rhinolophe)

*\*Habitats ou espèces prioritaires*

*Habitats ou espèces à fort enjeu de conservation sur le site*

➤ **Objectifs de Développement Durable**

<b>OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE du « Réseau hydrographique du Midou et du Ludon »</b>	
Conserver/restaurer les habitats et les espèces d'intérêt communautaire ainsi que les habitats d'espèces	O1 : Maintenir et restaurer les continuités écologiques
	O2 : Maintenir, restaurer et valoriser les boisements riverains
	O3 : Améliorer la qualité de l'eau
	O4 : Préserver et restaurer les fonctionnalités écologiques des cours d'eau
	O5 : Maintenir, restaurer et valoriser les zones humides
	O6 : Conserver les vieux arbres
	O7 : Lutter contre les espèces invasives
Améliorer les connaissances	O8 : Encourager la réalisation d'inventaires complémentaires et assurer le suivi des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
Informier et sensibiliser	O9 : Sensibiliser aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire
	O10 : Animer le site

➤ **Outils mobilisables**

❖ Mesures contractuelles : Contrat et Charte Natura 2000

	<b>Contrats Natura 2000</b>			<b>Charte Natura 2000</b>
	<b>Mesures agri-environnementales</b>	<b>Mesures forestières</b>	<b>Mesures hors forêt hors agriculture</b>	
Qui ?	Agriculteurs	Tout acteur	Tout acteur	Tout acteur
Quelles parcelles concernées ?	Parcelles déclarées à la PAC (SAU)	Milieu forestier	Parcelles hors SAU hors milieux forestiers	Toute type de parcelle
Quels engagements ?	Gestion et restauration des milieux	Gestion et restauration des milieux	Gestion et restauration des milieux	Maintien des milieux
Quelle durée ?	5 ans	5 à 30 ans	5 ans	5 ans
Quelle rémunération ?	Oui (surcoût ou manque à gagner)	Oui (surcoût ou manque à gagner)	Oui (surcoût ou manque à gagner)	Non
Exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties	Oui sauf vignes et carrière	Oui	Oui sauf vignes et carrière	Oui sauf vignes et carrière

❖ Etudes et suivis :

Etudes, Inventaires complémentaires, Suivis

❖ Mesures de communication :

Formations, Elaboration et diffusion d'outils de sensibilisation, Valorisation pédagogique ...

❖ Animation